



Aviva nimes en liquidation que faire

Par **jleroux**, le **15/09/2009** à **21:31**

Bonjour,

Je viens d'acheter une cuisine à AVIVA Nîmes, après avoir versé un acompte de 1300 euros, le franchiseur m'informe que son franchisé de Nîmes est en liquidation.

Quel est le recours, sachant que leur conseiller juridique m'affirme qu'aucun remboursement n'est possible?

Merci à tous!

Par **jerome**, le **20/09/2009** à **19:15**

bonjour, je suis dans le meme cas que vous.Apparemment il faut attendre.Mais combien de temps?? J'espere que le siege fera tout pour conserver une bonne image de marque...

Par **jleroux**, le **20/09/2009** à **20:15**

Bonsoir,

j'ai eu comme information d'AVIVA qu'un autre magasin reprendra notre commande, mais je ne sais à quel date. Par ailleurs le geste commercial c'est que nous paierons bien la totalité de notre cuisine sans l'acompte initial qui est perdu.

Je trouve pas cela très commercant pour une chaine de 50 magasins, par ailleurs les

vendeurs de Nîmes nous ont menti sur toute la ligne.

Je vous recontacte dès que j'ai plus d'information.

Par **jerome**, le **20/09/2009** à **21:26**

Si l'acompte initial est perdu autant en commander une nouvelle le plus vite possible (mais pas chez AVIVA...je ne veux plus en entendre parler). Pourquoi attendre? Si jamais la cuisine aviva arrive on peut toujours la refuser!

Par **jleroux**, le **21/09/2009** à **11:46**

Bonjour,

Oui,vous avez raison, autant aller voir ailleurs mais il faudra alors dire à AVIVA de laisser tomber la commande de votre cuisine afin qu'elle ne soit pas fabriquer et que vous n'ayez pas,par la suite,à la refuser.

En ce moment c'est l'Anniversaire Schmitt;les cuisines ont l'air d'etre de bonne qualité,à des prix raisonnables...mais bon,de toute façon,je ne fais plus confiance à personne.

Par **jerome**, le **21/09/2009** à **17:09**

Bonjour, j'ai eu des nouvelles de AVIVA. Apparemment c'est le magasin aviva d'avignon qui va reprendre les commandes des clients de nimes. Le montant de l'acompte va être déduit sur le prix de notre nouvelle commande. Apparemment ils tiennent a conserver une bonne image de marque!!!! Le seul probleme est le delai: il faut attendre encore six semaine minimum...

Par **jleroux**, le **21/09/2009** à **21:56**

qu'en pensez vous ?

Par **jerome**, le **22/09/2009** à **21:12**

Bonjour, voici le mail que je viens de recevoir de la part d'AVIVA:

Nous avons pris bonne note de votre souci avec la société LEA, ancien franchisé AVIVA de Nîmes, qui est en liquidation judiciaire depuis le 10 septembre 2009. Nous tenons absolument à vous préciser que rien juridiquement n'oblige notre société à assumer les engagements

signés avec la société LEA, société indépendante.

Néanmoins, dans un souci permanent de satisfaction de la clientèle AVIVA, nous avons le plaisir de vous adresser la proposition ci-dessous :

Bien que votre achat ait été réalisé auprès d'un commerce indépendant, nous allons faire en sorte que vous ne soyez pas lésé. A titre exceptionnel, nous allons donner suite à votre commande en tenant compte de l'acompte que vous avez réglé à la société LEA bien que celui-ci n'ait pas été comptabilisé par notre société. Au préalable, vous devrez justifier de la véracité du règlement de cet acompte.

Afin de pouvoir satisfaire votre commande à des conditions similaires à celles dont vous avez bénéficié à NIMES, il est indispensable juridiquement de vous faire signer une nouvelle commande.

.....

Par **KRIS63**, le **24/09/2009** à **08:49**

Bonjours je suis aussi un client abusée par M ALIX et M HUET car je leurs et versée mont cheque d'acompte juste avent qu'il parte en congé... je pense qu'il savait au moment d'encaisse nos cheque qu'il ne re ouvrerai pas. je n ai pas trouvée comment contacter les responsable de cher AVIVA si vous pouvait ne renseigner merci d'avance il se peut q'un de ses jours on se rencontre pour faire bloc
BON COURAGE A TOUS

Par **jleroux**, le **27/09/2009** à **14:54**

Bonjour,

Il faut aller sur le site Aviva et expliquer ton cas.
La reponsable juridique te recontactera et tu recevras le mail que nous à fait parvenir Jérôme.